

## **PROCÉDURE DE RÉSERVATION PAR TIRAGE AU SORT VACANCES SCOLAIRES D'HIVER (du 7 février au 7 mars 2026) RÉSERVÉ AUX MEMBRES DE L'ENTRAIDE.**

**RÉSIDENCES :** Saint-Gervais-les-Bains, Alpe-d'Huez, Arc 1800.

Afin de répondre au mieux à vos nombreuses demandes de réservations, pour les **vacances d'hiver** – du samedi 7 février 2025 au samedi 7 mars 2026 – à **Saint-Gervais et dans les deux résidences hiver de notre partenaire Odalys** (résidences d'ARC 1800 et de l'Alpes d'Huez), l'Entraide met en place une procédure de réservation spécifique, sous forme de tirage au sort. Ce mode de réservation s'applique uniquement pour ces 3 résidences et sur la période des vacances scolaires des trois zones.

### **COMMENT ÇA MARCHE ?**

Votre demande d'inscription au tirage au sort se fait uniquement par email à [residences@lentraide.fr](mailto:residences@lentraide.fr) jusqu'au **mardi 7 octobre 2025 inclus**. Nous réaliserons le tirage au sort au terme de cette période.

Les participants seront contactés dans l'ordre du tirage et pourront confirmer leur choix, dans la limite des disponibilités des appartements, ceci jusqu'à épuisement de l'offre.

### **CONDITIONS DE LOCATION**

- Durée de la location : une semaine maximum
- Les personnes ayant bénéficié de séjours pendant la même période en année n-1 ne seront pas prioritaires.

### **LISTE DES INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR FAIRE VOTRE DEMANDE**

Pour participer au tirage au sort, envoyez un email à [residences@lentraide.fr](mailto:residences@lentraide.fr) avec les **informations suivantes :**

1. Nom et prénom
2. Email et numéro de téléphone sur lequel vous pouvez être facilement joignable
3. Nom de l'employeur
4. Période de réservation souhaitée : date d'arrivée et date de départ (les réservations se font uniquement du samedi au samedi).
5. Nombre de couchages : adultes (+ de 18 ans) et d'enfants
6. Nom de la résidence (Saint-Gervais, Alpe-d'Huez, Les Arcs).  
Vous pouvez faire plusieurs choix (dans l'ordre de préférence). Pour Saint-Gervais, il faudra indiquer le ou les numéros d'appartements sélectionnés (également dans l'ordre de préférence).

**Seules les demandes des personnes ayant un compte sur l'Espace Résidences seront prises en compte.**

Si vous n'avez pas de compte, il est impératif d'en créer un **AVANT le 7 octobre 2025**.

<https://residences.lentraide.fr/>

## POUR FINALISER VOTRE RÉSERVATION

1. La réservation sera réalisée par nos soins, en votre nom (informations prises dans votre email d'inscription au tirage au sort).
2. Vous recevrez un email afin de valider votre panier dans votre Espace Résidences, dans un délai de 48 heures. **Au-delà de ce délai, votre réservation sera annulée.**
3. Vous recevrez un mail récapitulatif de votre réservation.
4. En cas de règlement par chèque ou virement, **sans réception sous 8 jours**, votre réservation sera annulée.